

AVANCE SUR CREANCES PUBLIQUES

La banque publique OSEO bdpme, représentée localement par l'Agence Française de Développement (AFD) vise à faciliter l'accès des PME titulaires de commandes publiques à des avances en trésorerie. Sont éligibles les commandes passées par l'Etat, les administrations, les collectivités territoriales, entreprises publiques ou para-publiques, etc.

Votre activité vous amène à travailler avec le secteur public. Vous souhaitez :

- Vous assurer des délais de règlement de vos factures créances,
- Mieux couvrir vos besoins de trésorerie,
- Pouvoir développer votre activité...

OSEO bdpme vous apporte :

- Un financement adapté à vos besoins dans le cadre de sa mission d'intérêt général,
- Un accès plus important au crédit en liaison avec votre banque,
- Des possibilités de suivi « en ligne » des vos opérations.

Comment intervient OSEO bdpme ?

- OSEO bdpme vous autorise une ligne de crédit, à renouveler chaque année.
- Vous cédez des factures ou des situations de travaux à OSEO bdpme.
- OSEO bdpme vous avance 100% du montant des factures et situations des travaux cédées
- Vous disposez immédiatement de la trésorerie.

NB : Il faut au préalable une constitution d'un dépôt (gage d'espèces) égal à 10% du montant de votre ligne et être à jour des obligations fiscales et sociales.

Conditions tarifaires OSEO bdpme :

- Commission d'engagement lors de l'ouverture ou le renouvellement de votre ligne de crédit,
- Intérêts fixés par OSEO bdpme (indexés sur le taux moyen mensuel du marché monétaire - T4M),
- Frais de gestion en fonction des actes demandés.

Contacts :

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT - Représentation d'OSEO

Avenue de la Préfecture - BP 500 - 97600 Mamoudzou

Tél. : 02 69 61 88 22 –

Fax. : 02 69 61 05 02 –

Mail : afdmamoudzou@groupe-afd.org

Site : www.afd.fr